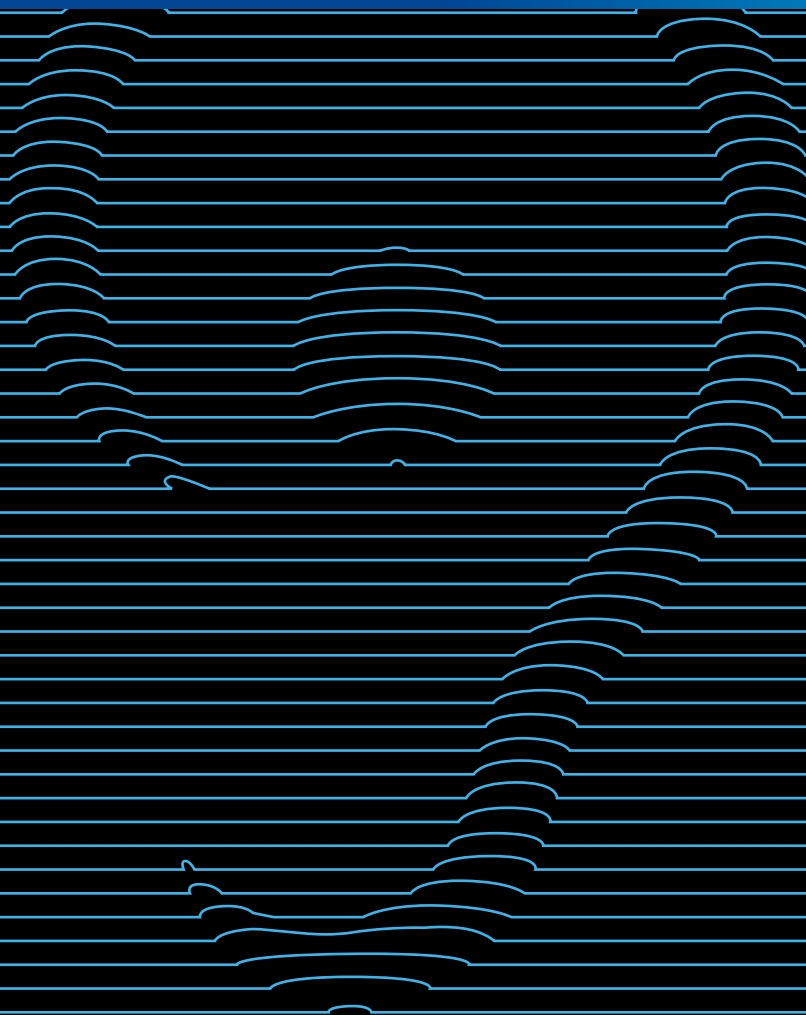


DOSSIER DE PRESSE

Audika

Leader du Bien Entendre pour tous



Audika

Bien entendu !

www.audika.com

Sommaire

[L'histoire d'Audika](#)

[Présentation du groupe Audika](#)

[Le « Concept Audika »](#)

[Audika et l'information professionnelle](#)

[Audika, employeur attractif](#)

[L'audition, un sens essentiel dans la vie de tous les jours](#)

[Les technologies au service du « Bien Entendre »](#)

[Les troubles de l'audition chez l'enfant](#)

[La presbycousie après 50 ans](#)

[Audika, une sélection des meilleures solutions auditives](#)

L'histoire d'Audika





1983



1985

L'histoire d'Audika

Une marque
devenue emblématique
de son marché



2006

2010

○ ○ ● Audika est aujourd'hui, plus de 30 ans après sa création par Jean-Claude et Alain Tonnard, la marque de référence de la correction auditive dont l'histoire transcende le projet de ses fondateurs. Avec une notoriété globale de 75 % auprès de son cœur de cible, Audika est l'acteur emblématique du marché de l'audition en France dont il a accéléré l'évolution, avec des ambitions maintenant bien affirmées en Italie.

Lorsque Jean-Claude Tonnard, alors âgé de 28 ans et son frère Alain qui en a 25, décident en 1977 d'ouvrir leur premier magasin à Paris, ils placent leur ambition sous le signe de l'innovation. Cette volonté d'innover devient rapidement l'image de marque d'Audika et demeure le moteur de son développement.

○ Une vision révolutionnaire de la correction auditive

L'innovation chez Audika, c'est tout d'abord la façon dont ses deux dirigeants vont révolutionner le marché de la correction auditive en opérant des mutations profondes en termes d'accueil, de structuration de réseau, de proximité, de services, de visibilité des magasins... Dans les années 70, ce marché est en effet exclusivement constitué d'audioprothésistes indépendants, de pharmaciens, d'opticiens qui consultent en cabinet avec une image souvent surannée. Dans le modèle Audika conçu par Jean-Claude et Alain Tonnard, l'audioprothésiste accueille ses clients dans un centre confortable, lumineux, ayant pignon sur rue.

Le client bénéficie des conseils d'un expert qui le met en confiance, lui propose un test gratuit, des technologies de pointe et des services exclusifs et adaptés avec une ambition de réseau national pour plus de proximité. Cette approche novatrice vise déjà à dédramatiser et faciliter la démarche d'un public encore rétif à s'équiper d'aides auditives. Progressivement Alain et Jean-Claude Tonnard mettent au point le « Concept Audika », dont la formule les conduira au succès.



Deux dirigeants complémentaires

La réussite d'Audika repose sur la complémentarité de ses deux co-fondateurs.

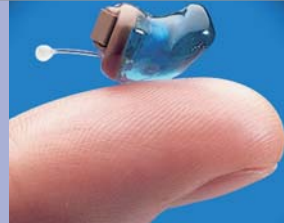
Jean-Claude, avec sa passion pour la prospective, son sens commercial, sa rigueur et son attachement aux relations humaines se charge du développement interne et externe du réseau. Alain partage sa vision et sa recherche d'excellence : gestionnaire efficace, organisateur né, habile négociateur, proche du terrain, il met ses talents au service du développement opérationnel. Interlocuteur de la communauté financière, Alain conduit les relations avec les fabricants et assoit avec Jean-Claude le leadership du groupe familial. Ils seront bientôt rejoints par leur frère cadet, Patrick Tonnard, Directeur du Marketing.



2003



2004



2010

○ Une recherche d'optimisation constante

L'innovation se déclinera ensuite en termes de rentabilité. Un réseau de distribution, pour se développer, doit donc être rentable. C'est pourquoi rapidement, Jean-Claude et Alain Tonnard innovent en matière d'achat avec la création d'une centrale, la Sarffa, chargée de négocier des prix concurrentiels notamment avec les fabricants d'appareils auditifs, dans un environnement comptant peu d'acteurs. Cette véritable force de frappe « Achats » donne au réseau Audika une plus grande marge de manœuvre commerciale. L'organisation du réseau doit être intégrée, pour gagner en productivité : en 2000 est créé Progeka, logiciel d'exploitation technique, financière commerciale et logistique de l'ensemble des centres Audika. En 2005, avec Audik@net/Progik@net, c'est le pilotage des tâches d'exploitation des centres qui est optimisé via intranet.

○ Une veille technologique proactive

L'innovation technologique représente tout naturellement un troisième axe essentiel de développement pour Audika. L'introduction en France de l'Otométrie qui bouleverse l'approche de l'appareillage, en introduisant la notion de seuil de confort, est l'opportunité

pour le groupe d'élargir sa gamme de services avec notamment la mise au point et l'intégration sur l'ensemble du réseau d'un logiciel d'appareillage spécifique apportant une exploitation élargie et informatisée de la base otométrique.

Les appareils intra-auriculaires qui font leur apparition en 1979, beaucoup plus discrets, seront bientôt les produits phares distribués par la marque. Puis ce sont en 1991, les premiers appareils multi-canaux, ancêtres des numériques, dont la technologie va constituer la base des nouveaux produits commercialisés par Audika dans la décennie suivante, tandis qu'en 1999 seront lancés et commercialisés par son réseau les premiers appareils numériques audipuces.

○ Une stratégie marketing ambitieuse et avant-gardiste

Quatrième innovation, et non des moindres, le marketing. Dès le lancement de leur entreprise, Alain et Jean-Claude Tonnard comprennent l'intérêt de construire les premières bases d'une communication grand public structurée. Un premier tournant est pris en 1983 avec la première campagne nationale de publicité. Il s'agit à la fois de développer la notoriété du réseau et de faire évoluer l'image de l'appareillage auditif

auprès du grand public. Mais le tournant décisif en communication s'effectue en 1990 avec le lancement de la marque Audika qui confirme sa place de pionnier en diffusant **une campagne de publicité à la télévision**. Une nouvelle étape sera franchie en 2003 quand la marque fait appel à la figure charismatique de Robert Hossein pour porter son message. L'ensemble de ces actions de communication non seulement booste la notoriété de la marque leader mais contribue pour la première fois à lever le tabou de la malaudition auprès du grand public. En 2009, Audika décide de présenter un nouveau visage en faisant évoluer son identité graphique et ses campagnes. Ainsi Alain et Jean-Claude Tonnard innovent une fois de plus en osant **s'adresser à un public plus jeune, celui des baby-boomers pour qui bien vivre leur retraite rime désormais avec bien entendre**.

Une approche financière audacieuse

L'introduction en Bourse d'Audika sur le second marché en 1998 participe également à cette logique d'innovation, cette fois en matière financière. Tout en souhaitant conserver la dimension familiale de leur entreprise, ses fondateurs ont compris qu'une levée significative de capitaux sur le marché était nécessaire à la poursuite du développement d'Audika qui vient de

fêter ses vingt ans. Les investisseurs sont au rendez-vous puisque **l'offre est souscrite 78 fois !** Dès lors le groupe qui dispose de bases solides, tant au plan organisationnel et managérial que financier, peut passer à la vitesse supérieure dans sa politique d'acquisition et de création de centres. Année record que 2003 avec la création de deux unités, l'intégration de 12 magasins franchisés et l'acquisition de 39 nouveaux centres dont les 23 centres du réseau « l'aide auditive Bernard Azéma » qui débouchera, un an plus tard, sur la création du département « Audika Kids » dédié à l'appareillage de l'enfant. Puis c'est le développement à l'international : la marque s'implante en Italie en 2007. De 141 centres fin 1998, le réseau Audika passe à 350 neuf ans plus tard pour se fixer un objectif de 700 centres à moyen terme.

Une histoire à suivre...



Présentation

du groupe Audika





Présentation du groupe Audika

Performance et
croissance au service
du « Bien Entendre »

○ ○ ● Créé en 1976 par Alain et Jean-Claude Tonnard, Audika possède aujourd’hui avec ses deux dirigeants un ADN familial fort tourné vers l’avenir. Coté depuis 1998 au Second Marché de la Bourse de Paris, ce groupe conforte sa place de numéro 1 en France et accélère son développement en Italie.

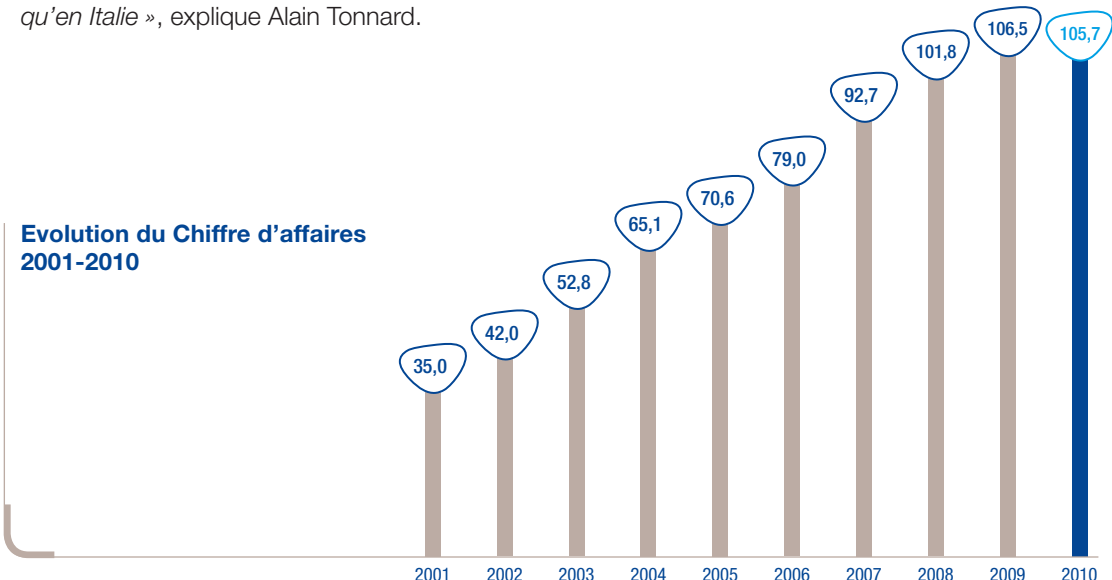
○ **Leader en France, challenger en Italie**

Avec 14 % de parts du marché français de la correction auditive en 2011, Audika est le leader incontesté en France et le numéro 2 en Italie. Le groupe évolue dans un marché porteur qui présente des perspectives de croissance fortes.

« *Le faible taux d’équipement et le vieillissement de la population sont les principaux moteurs de notre croissance d’autant plus que la génération des baby-boomers est entrée dans notre cœur de cible de 65 ans, ce qui devrait avoir un effet accélérateur progressif aussi bien en France qu’en Italie* », explique Alain Tonnard.

En 2010, le chiffre d’affaires du groupe s’est élevé à 105,7 M€, dont 8 % à l’international. Malgré la crise qui a fortement touché l’économie à partir de 2007, le groupe a pu poursuivre sa progression en s’appuyant sur ses excellents fondamentaux financiers.

Evolution du Chiffre d’affaires 2001-2010





2008 : Audika s'implante en Italie

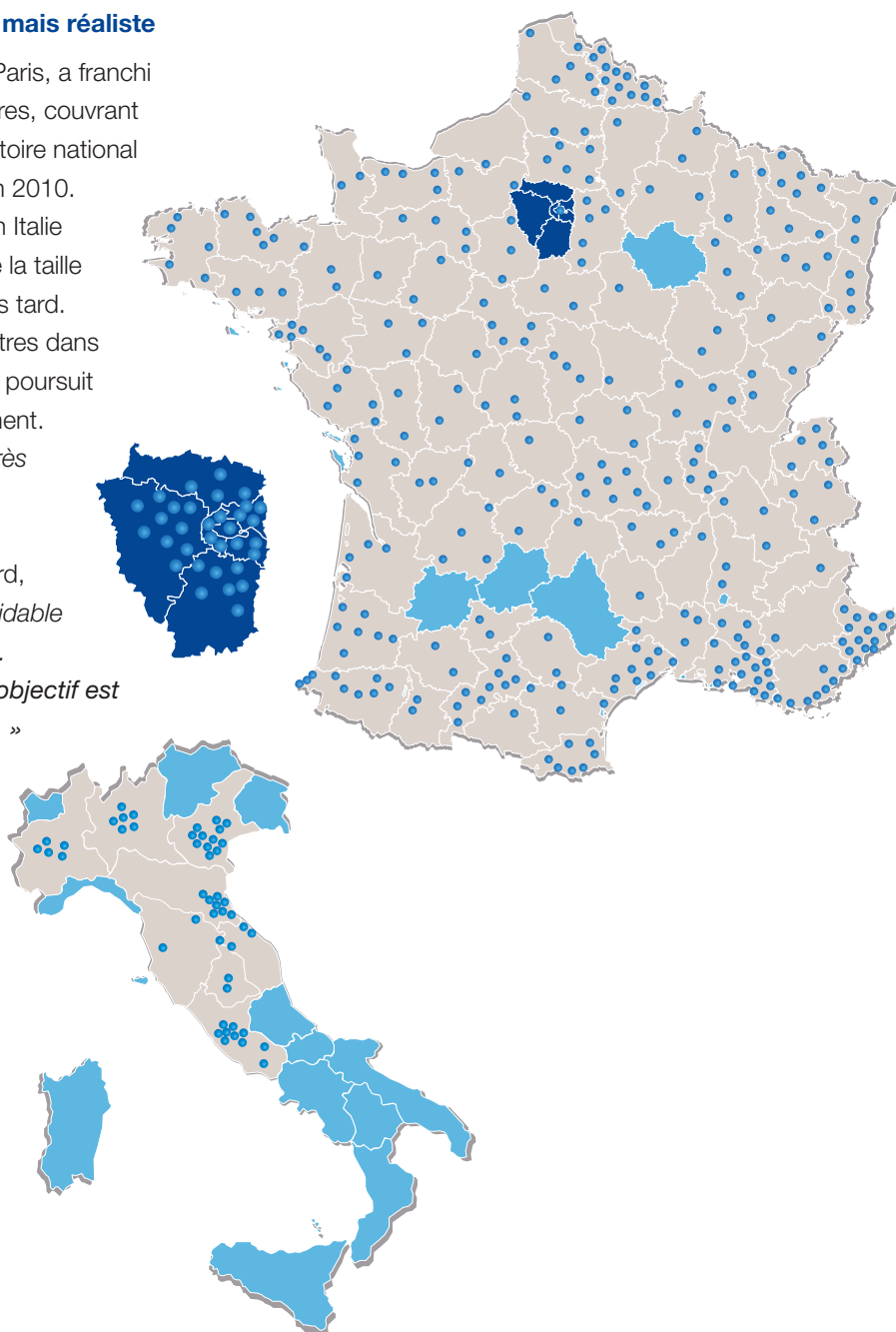
○ Un objectif ambitieux mais réaliste

Audika, dont le siège est à Paris, a franchi en 2009 le cap de 400 centres, couvrant ainsi la quasi-totalité du territoire national avec près de 430 centres fin 2010.

Décidant de prendre pied en Italie en 2007, le groupe y double la taille de son réseau deux ans plus tard. Audika compte ainsi 60 centres dans la péninsule en 2011 où elle poursuit activement son développement.

« En Italie, le marché reste très atomisé avec plus de 50 % de centres indépendants », analyse Jean-Claude Tonnard, « ce qui nous laisse un formidable potentiel de développement.

En France, notre prochain objectif est d'atteindre les 700 centres. »



○ Une politique de développement rapide et régulière

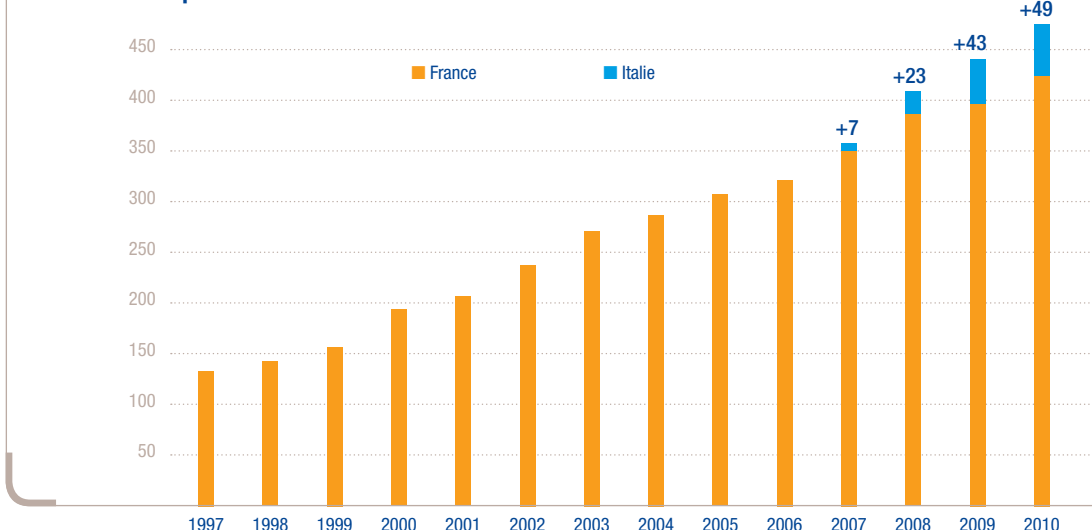
Le réseau Audika se développe par acquisitions régulières de centres existants et par création de nouveaux centres dans des zones à forte densité démographique. En Italie, ce développement s'est tout d'abord concentré dans les principales villes du Nord de l'Italie et de Rome et s'est accéléré avec l'opportunité de racheter en 2008 un réseau de 18 centres dans la région de Bologne puis un réseau de 10 centres en Vénétie début 2011. Cette expansion s'appuie à chaque étape sur la mise en œuvre des synergies du groupe, notamment en ce qui concerne les conditions d'achat des appareillages, la mise en place des services, la formation des audioprothésistes et de leurs équipes au

« Concept Audika ». Grâce à cette politique de consolidation rigoureuse, la marque renforce constamment son réseau et se place en position de saisir rapidement les meilleures opportunités de croissance.

○ Une stratégie offensive mais réfléchie

En France comme en Italie, la stratégie de développement du groupe se construit autour de quatre axes : la reconnaissance de la marque Audika, son « concept » éprouvé, la proximité avec ses clients grâce à un réseau d'envergure nationale et enfin sa capacité de leader à fédérer les différents acteurs du marché au service du « Bien Entendre ». Audika est ainsi en mesure de poursuivre sa croissance interne et externe.

Un réseau de plus de 500 centres en France et en Italie

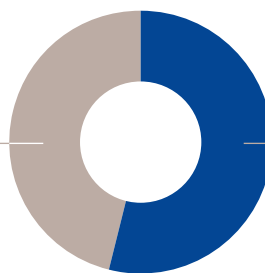


○ Une communication financière rigoureuse

Depuis son introduction en Bourse en 1998, le groupe informe ses actionnaires de manière transparente, exhaustive et régulière. Par-delà ses obligations d'information légales (rapport annuel, avis financiers dans la Presse) et réglementaires (Directive Transparence Européenne), le groupe diffuse des communiqués de Presse et organise fréquemment des réunions et road-shows avec les analystes, gérants et journalistes dans toute l'Europe et aux Etats-Unis. Informations financières et communiqués de Presse sont publiés en temps réel sur son site en français, anglais et italien.

Envers ses actionnaires, Audika pratique traditionnellement une politique de distribution de dividendes stable, sa solidité financière et ses bons résultats le lui permettant.

Actionnariat au 31/12/2010



Holton : 54 %

Alain et Jean-Claude Tonnard : 55 %

European Capital : 39 %

Philippe Langzam : 6 %

Public 46 %

L'action Audika

Nombre d'actions : **9 450 000**

Capitalisation boursière au 18 avril 2011 : **192 M€**

Audika est coté sur Nyse Euronext, compartiment B et appartient aux indices SBF 250, Cac Mid & Small 190, Cac Small 90.

ISIN FR0000063752-ADI

Reuters DIKA.PA

Bloomberg ADI

Le « Concept Audika »





Le « Concept Audika »

Un modèle gagnant
au service de l'audition

- ○ ● **En 30 ans, le métier d'audioprothésiste a considérablement évolué. Audika a joué un rôle majeur dans la modernisation de cette profession en structurant son offre de services selon un modèle éprouvé, celui de la distribution spécialisée.**

○ **Des fondamentaux solides**

Cette modélisation appliquée à la conception de solutions auditives adaptées passe par une approche exigeante, rigoureuse et la capacité à prendre en compte les dimensions humaines, relationnelles, indispensables à la résolution des problèmes d'audition. A travers son analyse fine et permanente du marché et des évolutions en cours, **Audika reste à la pointe de l'innovation** et attire ainsi dans son réseau des professionnels partageant sa volonté d'offrir une satisfaction optimale à chaque client. Audika permet en effet aux audioprothésistes de bénéficier, par-delà leur expertise, d'un savoir-faire organisationnel, managérial, de partager une plateforme d'achats et de se former en permanence aux évolutions technologiques et aux méthodes commerciales indispensables à leur compétitivité sur un marché de plus en plus concurrentiel (10 000 heures de formation par an).

○ **Une organisation intégrée**

Audika est un réseau de distribution intégré de solutions auditives. Les audioprothésistes qui forment ce réseau font partie de son organisation et bénéficient à ce titre de tous les avantages d'un groupe à la marque reconnue, présent partout en France et qui a

une vision globale du marché. Implantés dans des zones de chalandise importante, les centres Audika sont équipés des outils de test les plus performants, tel Audirama, logiciel développé par Audika qui permet d'optimiser les réglages d'une aide auditive en recréant les ambiances sonores de la vie courante. A destination de ses audioprothésistes, Audika a mis au point un **protocole d'appareillage** de ses clients pour garantir la qualité de leur rééducation auditive et leur assurer le même niveau de services d'un centre à un autre, quel que soit leur lieu de séjour.

○ **Un management de proximité**

Audika a structuré un modèle de management reposant sur des bases éprouvées, rendant aisé aussi bien son développement externe avec l'intégration de centres existants que son développement interne par la création de nouvelles implantations. En France, un directeur général opérationnel manage un directeur Réseau qui, lui-même, gère huit directeurs de région ayant chacun sous leur responsabilité quarante à cinquante magasins. Cette structure managériale favorise **l'intégration et la mise en œuvre opérationnelle rapide des nouveaux centres** et contribue ainsi à maintenir un rythme de croissance soutenu.



○ **Une formation pluridisciplinaire permanente (10 000 heures de formation par an)**

Audika forme en permanence les audioprothésistes, non seulement au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles technologies chez les industriels de l'audioprothèse mais aussi pour qu'ils restent au niveau de connaissance optimal en matière de physiologie, de pathologie de l'audition ou encore d'électronique, d'acoustique et d'informatique. **La prise en compte de la dimension psychologique du métier** fait également partie de l'approche de la marque. Par un travail constant d'information et de conseils, Audika aide les audioprothésistes de son réseau et leurs équipes à développer leurs qualités d'écoute et de patience, afin d'accompagner leurs clients le plus efficacement possible en les rassurant et les guidant dans la rééducation de leur audition.

○ **Un développement maîtrisé**

Audika applique les mêmes principes de gradation dans l'extension de son réseau en France et à l'international, aujourd'hui l'Italie. En 2010, le réseau Audika s'est enrichi de trente centres en France tandis qu'une pause avait été marquée en Italie pour parfaire l'intégration et la formation des équipes l'ayant récemment rejoint. Une fois la réorganisation du réseau italien menée à bien, un réseau de dix centres était acquis début 2011 par le groupe dans la province de Vénétie où il était absent jusqu'à présent. **Cette progression étape par étape est la garantie pour le groupe et ses actionnaires de la solidité des ambitions d'Audika sur son marché.**

Une gamme de services garantis

Dans tous les centres du réseau Audika, les clients se voient proposer un ensemble de services destinés à simplifier l'accès à l'appareillage auditif et à sécuriser son utilisation quotidienne : la Garantie Satisfaction (satisfait ou échangé dans les deux mois), la Carte Avantages (quatre ans de garantie et diverses réductions), l'Assurance Tous Risques (remboursement pendant quatre ans en cas de perte, vol ou casse des aides auditives), le Pack Audika (la solution auditive, la carte avantages et l'assurance tous risques), mais aussi l'Assistance Nationale, le Paiement en 10 fois sans frais et Audipass.

Audika et l'information professionnelle



DÉFINIR ET MESURER
LE SON



UN BRUIT EST UN SON SANS
SÉLECTION DU PHÉNOMÈNE
UNE SENSATION ACROÛTIQUE
DÉSAGRÉABLE OU GÊNANTE,
AINSI LA NOUÏSE DE TRAVAIL OU
BRUIT LORSQU'ELLE EST FATIGANTE
OU DÉGRADABLE.

PROTECTIONS STANDARD

Pour une utilisation immédiate,
il assurent une première protection efficace,
dans toutes les situations de bruit (les accidents, transports...)



PROTECTIONS SUR-MESURE • LES AUDIFILTRES D'AUDIKA

Réalisés "sur mesure", par nos audioprothésistes
après la prise de l'empreinte des conduits auditifs,
ils s'adaptent parfaitement à l'oreille.



Audika et l'information professionnelle

Une communication active
auprès des professionnels
de l'audition

- ○ ● Touchant des millions de personnes, la malaudition doit être perçue comme un problème de santé publique majeur sur lequel il convient de bien communiquer avec l'ensemble des personnes concernées et tout particulièrement avec les professionnels. Dépister, diagnostiquer et soigner la malaudition de façon efficace nécessite l'échange d'informations fiables entre tous les acteurs qui accompagnent les personnes atteintes d'un déficit auditif : médecins généralistes, ORL, médecins du travail et famille pour la détection, ORL pour le diagnostic, audioprothésistes pour l'appareillage et le suivi, orthophonistes pour certaines rééducations. Depuis sa création, Audika a été moteur dans le partage des informations entre tous ces acteurs, contribuant ainsi à instaurer une communication active au service du « Bien Entendre ».

○ Mieux communiquer pour bien soigner

Une connaissance partagée des progrès réalisés tant d'un point de vue médical que technique dans le traitement de la malaudition est aujourd'hui indispensable pour que les personnes atteintes puissent bénéficier des solutions les plus adaptées.

Or ces progrès sont de plus en plus rapides et s'opèrent dans des domaines très spécialisés nécessitant de les partager entre professionnels.

Ainsi quand une nouvelle technologie en matière d'aide auditive voit le jour, il s'agit pour le corps médical d'appréhender ce que cette technologie va apporter aux patients selon leur pathologie et comment elle va pouvoir s'adapter et contribuer à soigner leur déficit auditif.

Il en va de même pour les audioprothésistes qui doivent être tenus informés des progrès scientifiques notamment en otologie, dans la mesure où ils ont une incidence sur le processus d'appareillage.

Au cœur de cette problématique d'échange se trouvent évidemment le client malentendant et la résolution efficace de son problème, mais aussi le respect des règles déontologiques dans sa prise en charge et son accompagnement.

○ Mettre en perspective la collaboration au service des patients

Audika a d'emblée intégré cette communication avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de soins dans son dispositif de prise en charge et de suivi de ses clients. Les audioprothésistes de son réseau adressent systématiquement au médecin prescripteur les comptes-rendus d'appareillage et de suivi de leurs patients, et font en sorte de les informer régulièrement sur l'évolution de leurs pratiques, tant d'un point de vue technique que scientifique.

Audika développe une communication dédiée aux médecins, avec :

- Des visites de délégués Audika au niveau local
- L'envoi d'une lettre d'information à 3 000 médecins spécialistes
 - Exemples de thèmes
 - Le bruit, ses effets et les moyens de protection, reprenant à la fois les constats scientifiques de ce sujet de plus en plus d'actualité mais recensant également les moyens de se protéger efficacement ;
 - Les différents types d'aides auditives, intégrant notamment les notions d'atteintes cochléaires et rétro-cochléaires ;
 - La prise en charge des aides auditives ;
 - Les vertus et limites de l'appareillage intra-auriculaire.
- L'organisation de séminaires
- La participation à des conférences ou leur animation lors de congrès médicaux spécialisés
 - Audika participe ainsi régulièrement :
 - aux congrès de Miami, Londres, Boston, Singapour, sur des problématiques scientifiques très complètes ;
 - aux principaux congrès français :
 - Assises de Nice,
 - Congrès de la SFORL de Paris,
 - Congrès pédiatrique de Lille,
 - Otoforum de Toulouse...

○ Contribuer activement à la formation et à la réflexion professionnelle

En tant qu'acteur majeur et partenaire important des médecins pour la résolution des problèmes de malaudition, Audika concourt également à l'organisation de Cycles de Formation Médicale Continue :

- ainsi des sessions ont été organisées notamment à Lille, Lyon, Limoges, Chambéry, Pau, Bordeaux, Albi et enfin Paris où Audika a par exemple accompagné en 2010 l'Association ORL 75 autour d'un thème développé par le Docteur Scotto, en présence de plus de 40 médecins et de 10 audioprothésistes Audika.

De même, afin de poursuivre ces réflexions dans la durée et d'aller plus loin dans ce partage d'informations, d'expériences et d'expertises au service des patients, Audika a constitué un Comité scientifique, avec comme premiers objectifs :

- d'engager des recherches sur des thèmes scientifiques en vue d'être publiées,
- de promouvoir le travail des audio-prothésistes dans sa dimension technique,
- de réfléchir sur des thèmes à explorer en vue de développer la connaissance par le corps médical et le grand public des apports de l'appareillage auditif.

A titre d'exemple, le Comité scientifique d'Audika a décidé de travailler sur une étude ambitieuse baptisée PRECOAP (pour PREsbytie, COgnition et APpareillage) portant sur l'incidence du déclin des fonctions cognitives sur la compréhension.

Audika,
employeur attractif





Audika, employeur attractif

Un environnement
professionnel porteur
et dynamique

- ○ ● De par l'exigence de son métier et de ses récentes (r)évolutions liées à l'informatique et au numérique, l'audioprothésiste se doit de parfaire en permanence ses connaissances en physiologie, pathologie de l'audition, électronique, acoustique et informatique et exercer dans un environnement professionnel porteur et dynamique. Au travers de la formation continue délivrée par son institut national de formation - 10 000 heures chaque année - et de son engagement en responsabilité sociale, Audika veille à ce que ses audioprothésistes puissent se consacrer pleinement à leur vocation dans les meilleures conditions.

○ Une politique de formation continue unique sur le marché

Lorsqu'il rejoint le réseau Audika, chaque audioprothésiste bénéficie d'une formation complémentaire de quatre à huit semaines selon son expérience. Théorique et pratique, cette formation qui favorise le partage d'expertise est à la fois :

- technique sur les produits, équipements et logiciels d'appareillage ;
- générale sur les procédures internes de fonctionnement, le protocole d'appareillage et les différents services d'Audika ;
- commerciale, en psychologie et communication médicale ;
- spécifique sur l'appareillage de l'enfant (Audika Kids) ;
- informatique sur Audik@net...

Puis, tout au long de sa carrière, grâce à l'institut national de formation Audika, chaque audioprothésiste du réseau est régulièrement informé par le groupe des évolutions concernant sa spécialité et son environnement, tant au plan médical, technologique que réglementaire. Un programme de formation

continue pourra de plus lui être proposé pour parfaire son expertise et s'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles telles que celle de formateur régional, de contributeur aux travaux scientifiques Audika ou de responsable de nouveaux centres de correction auditive.

○ Des équipes professionnelles pour un accompagnement personnalisé

La qualité de l'accueil, de la prise en charge et du suivi d'une personne atteinte d'un déficit auditif est fondamentale pour l'aider à trouver et à adopter durablement la meilleure solution à son problème. C'est pourquoi les assistantes des audioprothésistes des centres Audika reçoivent, elles aussi, une formation :

- Générale sur les procédures, les produits et les techniques de vente (3 jours),
- Informatique sur l'utilisation et le fonctionnement de Audik@net (3 jours).

« Bras droit » de l'audioprothésiste qui se consacre ainsi pleinement à son activité, les assistantes jouent un rôle actif dans la relation personnalisée avec chaque client, contribuant efficacement à la qualité des services qui

lui sont délivrés, au travers notamment d'un accompagnement pour améliorer son confort auditif. Elles assurent la qualité du relais entre le médecin généraliste ou l'ORL prescripteur et l'audioprothésiste chargé de l'appareillage.

Les assistantes sont en relation constante avec le responsable technique régional (RTR) pour le suivi administratif des clients, le suivi des commandes d'appareils et de leur entretien. Avec lui, elles participent aux opérations de communication dans le cadre de la stratégie commerciale d'Audika, mise en œuvre par le directeur régional chargé de l'animation de ses équipes.

○ Une responsabilité sociale assumée

Audika considère que sa responsabilité sociale passe par le bien-être et l'épanouissement de l'ensemble de ses collaborateurs dans

l'entreprise, afin qu'ils soient en position de mieux répondre aux attentes des personnes souffrant d'un déficit auditif et, plus globalement, aux enjeux de la malaudition.

Audika a donc mis en place pour tous ses salariés une politique de ressources humaines destinée non seulement à favoriser leur accueil et leur bonne intégration dans l'entreprise et dans leur environnement de travail, mais aussi, via la professionnalisation, le DIF ou le CIF, à leur permettre d'évoluer dans leur emploi, dans l'entreprise et plus globalement dans leur vie.

Chacun à son niveau peut bénéficier d'une rémunération motivante et d'avantages concrets : participation aux résultats du groupe, Plan d'Épargne Entreprise, complémentaire santé prise en charge à 100 % par l'entreprise pour les cadres, 1 % logement, Comité d'Entreprise...

L'Audioprothésiste Audika : l'appui d'un groupe leader...

Avec moins de 2 000 audioprothésistes en exercice et moins d'une centaine de nouveaux diplômés chaque année, pour une population de malentendants non équipée très importante et en progression, les perspectives sont très intéressantes au sein d'une profession qui continue de mieux s'organiser, notamment en réseaux. En rejoignant le réseau Audika, l'audioprothésiste se consacre d'emblée au suivi et au développement de sa clientèle sans avoir à financer une implantation coûteuse en centre-ville ni avoir à supporter les charges administratives d'un indépendant. Il bénéficie de la force et des apports d'un groupe en pleine expansion.

... pour un relationnel fort

Autonome dans ses choix d'appareillages, l'audioprothésiste Audika exerce en collaboration étroite avec les médecins, auxquels il transmet les résultats de ses évaluations auditives. Les échanges sont fréquents avec les orthophonistes, les éducateurs... Partenaire privilégié des médecins ORL ayant prescrit un appareillage auditif, l'audioprothésiste Audika assure la prise en main psychologique du malentendant, en liaison étroite avec son entourage, avant de pratiquer des tests poussés pour déterminer le ou les types d'aides auditives les mieux adaptées. Selon le problème d'audition, le mode de vie et le profil psychologique de son client, il lui propose la solution adéquate et l'adapte précisément, progressivement, afin de le réaccoutumer en douceur aux ambiances sonores, selon le protocole d'appareillage mis au point par Audika. Un suivi de l'appareillage et de l'évolution de la rééducation de l'audition est effectué en moyenne deux fois par an pour garantir un confort auditif optimum dans le temps.

L'audition,

un sens essentiel dans la vie
de tous les jours





L'audition, un sens essentiel dans la vie de tous les jours

Notre mission :
expliquer pour faire reculer
les préjugés

○ ○ ● L'oreille est l'organe qui permet de percevoir les sons, du moins certains sons.

Bien connaître le fonctionnement de l'audition est la première étape pour mieux comprendre les causes de son déficit. Audika s'est donné pour mission d'informer largement sur les conséquences de la malaudition et les progrès de la correction auditive, afin de faire reculer les préjugés et les incertitudes qui prévalent encore et sont autant de freins à l'appareillage.

○ Qu'est-ce qu'un son ?

Le son se propage sous forme d'une variation de pression créée par la source sonore. C'est une vibration qui se propage dans l'air en oscillant plus ou moins vite : plus les vibrations sont rapprochées, plus la fréquence - que l'on exprime en hertz - est élevée et le son produit aigu. Les physiologistes s'accordent sur le fait que l'oreille humaine moyenne perçoit les sons dans une plage de fréquences située - selon l'âge, la culture, etc., entre 16 Hz - en dessous les sons sont qualifiés d'infrasons, et 20 000 Hz - au-delà les sons sont qualifiés d'ultrasons.

La capacité de l'oreille à percevoir ces sons dépend aussi de leur intensité. L'intensité des sons ou niveau sonore, s'exprime en décibels (dB). On a choisi de fixer à 0 dB le seuil de l'audition pour l'homme : au-dessous de cette valeur les sons ne sont pas perçus par l'oreille humaine et ne provoquent pas de sensation auditive.

○ Le système auditif

Notre système auditif est une mécanique extrêmement complexe dont la connaissance parfaite permet le meilleur traitement des problèmes de malaudition. Composé d'un ensemble d'organes reliés entre eux : l'oreille, le nerf auditif et les aires auditives du cerveau, ce système est chargé de transformer cette vibration de l'air en une information décodable par le cerveau en tant que son.

○ La stéréophonie

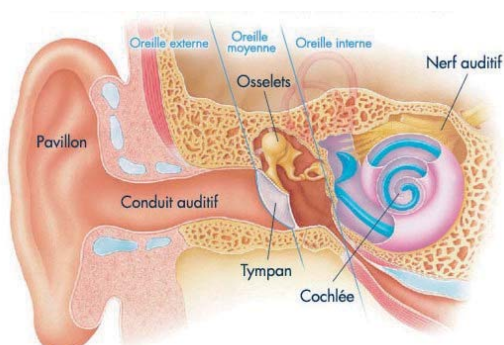
Si chacune des oreilles est pourvue de son propre dispositif de perception, c'est le bon fonctionnement simultané des deux oreilles qui permet, en présence de plusieurs sources sonores, de localiser d'où viennent les sons. Une localisation rendue possible grâce à la stéréophonie, particulièrement utile en milieu bruyant. La stéréophonie garantit deux fonctions essentielles : l'effet de direction pour localiser la source sonore et l'effet de relief pour apprécier l'éloignement de cette source. Ainsi, le cerveau peut déterminer si le son vient de devant, de derrière, de la gauche ou de la droite.

○ **L'oreille comprend trois parties :**

- **L'oreille externe** est composée du pavillon (la partie visible) et du conduit auditif, qui se termine par le tympan, une membrane semi-rigide. Le pavillon conduit les vibrations sonores jusqu'au tympan qui se met à vibrer.
- **L'oreille moyenne** comprend une chaîne de trois « osselets » : le marteau, l'enclume et l'étrier, qui sont les plus petits os du corps humain. Relié à la membrane tympanique, le marteau transmet ses vibrations à l'enclume puis à l'étrier qui les propage ainsi vers l'oreille interne.

- **L'oreille interne**, pour l'essentiel composée de liquide, comprend le vestibule, organe de l'équilibre, et la cochlée avec ses quelque 15 000 cellules sensorielles réparties en rang sur une membrane. Véritable organe de l'audition, la cochlée amplifie, analyse et transforme les vibrations en un message nerveux interprétable par le cerveau. Selon l'information transmise par l'oreille moyenne, certaines de ses cellules sont activées et transforment ces vibrations en influx nerveux. Cet influx quitte l'oreille par le nerf auditif pour être transmis aux centres auditifs cérébraux où il va être décodé et interprété sous forme de sons.

L'oreille : trois entités complémentaires



○ **Du son au bruit**

Si l'oreille humaine perçoit les sons compris entre 0 dB et 120 dB, certaines sources sonores (avions, canons, fusées) émettent des niveaux supérieurs à 120 dB pouvant aller jusqu'à 140 dB.

La plupart des sons de la vie courante sont compris entre 30 et 90 décibels.

- Exemple : voix chuchotée > 40 dB, voix normale > 55 dB, voix criée > 85 dB.

Inférieurs à 80 dB, ces sons ne présentent aucun danger même avec de longues durées d'écoute. Toutefois dans certaines circonstances, ils peuvent être gênants. La gêne due au bruit génère à la longue des troubles d'ordre psychologique. Des niveaux supérieurs à 85 dB

sont observés dans certaines activités professionnelles (industrie, armée, artisanat...) mais aussi de loisirs.

- Exemple : chasse (> sons très brefs > 140 dB), musique, sports automobiles...

Dans les discothèques, on atteint des niveaux sonores de l'ordre de 100 -105 dB et proches de 110 -115 dB dans les concerts.

L'oreille ne développe pas de défenses contre les niveaux sonores élevés qui sont nocifs pour cet organe. Ainsi, au-dessus de 90 dB, les sons agressent l'oreille interne, risquant de provoquer immédiatement ou à long terme une surdité et/ou des acouphènes. La nocivité dépend de la quantité d'énergie reçue, c'est-à-dire de l'intensité et de la durée d'exposition. Ainsi s'exposer à 80 dB pendant 8 heures est aussi nocif que 100 dB pendant 5 minutes. Au-dessus de 100 dB quelques minutes d'exposition peuvent suffire. Pour réduire le risque on peut jouer sur les deux facteurs mais il est plus

efficace d'abaisser le niveau que de réduire la durée. Contrairement à une idée reçue, les bruits forts font rarement éclater le tympan ; ils ont un effet néfaste sur les cellules sensorielles de l'oreille interne qu'ils détériorent. L'altération de ces cellules conduit, à plus ou moins long terme, à des troubles irréversibles de l'audition : surdité, perception d'acouphènes, hyperacousie. Malheureusement, les effets de cette nocivité ne se feront ressentir qu'après plusieurs années.

○ Les principales causes de maudition

La presbycousie, première cause de maudition

Comme la presbytie pour les yeux, la presbycousie désigne un **vieillessement des oreilles entraînant une surdité progressive** en raison de la destruction progressive des cellules sensorielles chargées de transformer les sons en influx nerveux. Le nombre de neurones du nerf auditif diminue lui aussi : les informations parviennent donc beaucoup moins facilement au cerveau. Comme ces phénomènes touchent l'oreille interne, on parle de **surdité de perception**. Dans le même temps, l'oreille externe et l'oreille moyenne vieillissent elles aussi. Le tympan et les osselets deviennent moins souples. Il s'agit alors de **surdité de transmission**. En cas d'association des deux phénomènes, on parle de **surdité mixte**. La presbycousie se manifeste essentiellement à partir de 50 ans. Elle est la première cause de maudition chez l'homme et concerne plus du tiers des plus de 65 ans.

La puissance double tous les 3 dB

> 120 dB	Niveaux exceptionnels : avions, fusées, explosions
90 - 120 dB	Sons nocifs : musique amplifiée, sports mécaniques, bruits industriels
85 - 90 dB	Limite de nocivité pour le système auditif
60 - 80 dB	Lieux de vie : magasins, rue, communication parlée
30 - 50 dB	Lieux de repos ou de travail intellectuel : chambre, bibliothèque, bureaux
0 - 30 dB	Lieux très calmes : campagne, studios d'enregistrement
0 dB	Seuil de perception de l'oreille humaine.

Echelle des sons






Les acouphènes

Après avoir longtemps considéré les acouphènes comme des hallucinations, ou une pathologie psychologique, on sait désormais que ces bourdonnements et sifflements d'intensité variable, qui peuvent apparaître à tout moment, résultent d'un mauvais fonctionnement de l'oreille interne transmettant des influx nerveux aléatoires au cerveau qui les interprète ainsi en sons.

Lorsqu'on a pu identifier la cause de l'acouphène, il suffit la plupart du temps de traiter cette cause pour qu'il disparaisse. S'il n'existe pas de traitement type contre les acouphènes, **les aides auditives peuvent dans certains cas permettre d'en gommer les effets les plus pervers** en masquant les bourdonnements et sifflements par l'amplification des sons « bien réels » perçus.

Hyperacousie

L'hyperacousie accompagne dans bien des cas le phénomène d'acouphène mais peut également se manifester seule. Les sons dépassant un certain niveau semblent pour les hyperacousiques encore amplifiés, ce qui les leur rend difficilement supportables : sonnerie soudaine et stridente, conversations animées, radio ou télévisions mal réglées. Plus ou moins prononcée, cette pathologie est généralement liée au mauvais fonctionnement de l'oreille externe ou moyenne. Bien que l'hyperacousie reste difficile à maîtriser au niveau de l'appareillage auditif, **les nouvelles technologies numériques** associées notamment à l'analyse des seuils d'inconfort **permettent de plus en plus souvent d'améliorer le confort auditif des personnes qui en sont atteintes.**



Les technologies au service du « Bien Entendre »





Les technologies au service du « Bien Entendre »

De l'aide auditive
à la reconquête
de l'environnement sonore

- ○ ● **Encore parfois considérées par le grand public comme des systèmes qui enregistrent les sons environnants et les amplifient pour les transmettre au tympan des malentendants, les aides auditives s'apparentent aujourd'hui à une chaîne haute fidélité miniaturisée extrêmement performante. Avec de telles solutions high tech, la mission de l'audioprothésiste Audika est essentielle : ajuster très précisément l'aide auditive à la capacité auditive résiduelle du malentendant.**

○ **De l'analogique au numérique**

La malaudition se traduit non seulement par la perception plus faible des sons, mais encore par une forte déformation de ces sons. Aussi la seule amplification des sons est insuffisante, voire inutile au malentendant : les sons doivent être modifiés pour être à nouveau perçus correctement.

Les aides auditives de nouvelle génération tiennent compte de ces exigences. Véritables ordinateurs auditifs au fonctionnement hautement différencié, **elles s'adaptent à leur environnement sonore et assurent non seulement une meilleure compréhension, mais aussi une plus grande sécurité.** Elles amplifient les sons, tout en produisant une distorsion qui correspond à l'image miroir de celle engendrée par l'oreille du malentendant pour être perçue par ce dernier comme une audition normale. En réalité ces aides auditives produisent un mélange de sons, inintelligible aux personnes disposant d'une ouïe normale.

○ **Miniaturisation mais haute-fidélité**

L'amplificateur de jadis a progressivement évolué en un système de traitement des signaux acoustiques au fonctionnement différencié. Pour être à la hauteur de cette tâche complexe, une aide auditive va réunir dans un espace minuscule une multitude de fonctions les plus diverses permettant d'ajuster de manière individuelle et précise les processus de traitement des sons à la capacité auditive résiduelle du malentendant.

Grâce aux immenses progrès technologiques réalisés au cours des dernières décennies par les fabricants d'aides auditives, on est passé à l'aide à la compréhension. Car meilleure est la qualité des sons reproduits, mieux ils restituent les tonalités et les nuances de l'original, plus vite les malentendants peuvent en appréhender le contenu.

○ **Le rôle majeur de l'audioprothésiste**

Pour pouvoir faire leur office de décodeurs, encore faut-il que ces aides auditives « high tech » soient ajustées de manière extrêmement précise à la capacité auditive résiduelle du malentendant. C'est la mission essentielle des audioprothésistes Audika qui prennent en charge et accompagnent ainsi leur client jusqu'à l'obtention d'une réhabilitation auditive réussie.



Un peu d'Histoire : du cornet à l'audipuce

Fin du 19^{ème} siècle **Cornet**

Le cornet acoustique fait son apparition en privé, mais également dans les réceptions mondaines.

1950 **Boîtier**

La miniaturisation commence, avec un boîtier amplificateur relié à l'oreille par un cordon.

1970 **Contour d'oreille**

Première grande révolution. L'appareil devient « monobloc », il n'est plus relié par un fil mais se loge autour de l'oreille. Au fil des années, les contours se feront de plus en plus discrets.

1977 **Intraconque**

L'aide auditive se loge désormais à l'intérieur de l'oreille, mais la discrétion laisse encore à désirer.

1980 **Intra Conduit**

Introduit pour la 1^{ère} fois en France par Audika, l'Intra Conduit se loge plus profondément dans le conduit auditif et gagne donc en discrétion.

1991 **Technologie** «Traitement de son»

Les appareils auditifs deviennent bi-canaux, et peuvent désormais amplifier séparément les sons graves et les sons aigus.

1994 **Audipuce**

C'est l'apparition d'aides auditives qui, une fois logées dans le conduit auditif, deviennent totalement invisibles. Un simple fil de nylon permet de les retirer de l'oreille.

1997 **Audipuce programmable**

La programmation liée à l'aide auditive peut être modifiée à tout moment, en fonction de l'évolution de l'audition des patients.

1998 Développement de la Technologie numérique pour les aides auditives.

1999 **Audipuce numérique**

Le numérique est associé à une discrétion totale.

2000 Arrivée des numériques de 3^{ème} génération avec

notamment le lancement d'un appareil exclusif : Nexus. Le traitement du son qui se faisait en 1991 sur 2 canaux seulement, passe maintenant sur 64 canaux.

2002 Arrivée des numériques de 4^{ème} génération apportant encore un meilleur traitement du son.

2005 La correction auditive entre dans l'ère du 100 % numérique pour se rapprocher toujours plus de l'audition naturelle.

Le microprocesseur de l'aide auditive analyse le son plusieurs milliers de fois par seconde, le modifie et le restitue en l'adaptant instantanément aux besoins auditifs du malentendant, en fonction de l'ambiance sonore où il se trouve. Le son restitué est pur, toutes les situations sonores deviennent confortables (bruit faible, rue bruyante, restaurant).

2005 **Audicom** - des appareils communicant avec tous les médias.

2011 **Soundlens** - intra-auriculaire complètement invisible.

Les troubles de l'audition chez l'enfant





Les troubles de l'audition chez l'enfant

Suivre chaque enfant
dans sa communication

○ ○ ● **Le dépistage des troubles de l'audition chez l'enfant a fait d'importants progrès ces dernières années. En tout état de cause, la qualité de l'audition des jeunes enfants doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle détermine en effet en grande partie leur processus d'apprentissage et leur épanouissement. C'est pourquoi dès 2004, Audika a créé Audikakids.**

○ **Des origines diverses mieux identifiées**

Le vote, fin 2010, de la loi visant à généraliser le dépistage précoce des troubles de l'audition chez les nouveau-nés devrait permettre la détection systématique des affections les plus graves telle la surdité et de la prendre en compte précocement. Il est même aujourd'hui possible de détecter la surdité avant la naissance.

Ces troubles de l'audition chez l'enfant ont des origines diverses, de nature génétique ou liées à des maladies contractées par la mère durant la grossesse ou par l'enfant après sa naissance.

Pratiquer un dépistage précoce est une démarche fondamentale pour l'épanouissement de l'enfant. Une surdité diagnostiquée tardivement est longue à rééduquer. C'est d'ailleurs le plus lourd handicap sensoriel. Il retentit sur l'apprentissage et la compréhension du langage et peut conduire à un isolement psychologique, voire à un retard ou un échec scolaire de l'enfant. Selon le comité d'organisation de la journée nationale de l'audition, dont l'objectif est de sensibiliser le public le plus large aux problèmes de malaudition, 30 000 à 50 000 enfants et adolescents présentent des altérations sévères ou profondes de l'appareil auditif ;
1 sur 1 000 devient sourd avant 18 mois ;
2 sur 1 000 deviennent sourds avant 14 ans.

○ **Le diagnostic en liaison étroite avec un spécialiste**

Un diagnostic de malaudition posé sur ses enfants est toujours douloureusement vécu. Pour les parents, c'est tout un monde qui est bousculé, des certitudes qui vacillent et de nombreuses questions - légitimes - qui sont posées. Les pédiatres et les ORL, les spécialistes en audiologie infantile sont à même de diagnostiquer cette surdité. Un bilan orthophonique est donc indispensable pour évaluer le retentissement de la surdité sur la parole, le langage oral et les capacités d'apprentissage.

Une fois ce diagnostic posé, les audioprothésistes d'Audika commencent le programme d'appareillage et d'accompagnement, en parallèle de la prise en charge orthophonique et pédagogique de l'enfant. Pour cela Audika a créé un département spécifique, AudikaKids, permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants. Dédratiser, comprendre, conseiller et aider les parents, donner aux enfants malentendants une meilleure chance de vivre et d'apprendre comme tout le monde : tel est l'objectif d'AudikaKids.

○ De nombreuses solutions dédiées aux enfants

Selon le type de surdité, des solutions existent dont certaines relèvent d'un appareillage auditif. Les surdités de transmission sont pour la plupart réversibles par un traitement médical et/ou chirurgical. Des solutions d'aides auditives peuvent pallier des surdités de perception (oreille interne) tandis qu'une implantation cochléaire sera nécessaire pour traiter les surdités les plus importantes. Pour accompagner la mise en œuvre de ces solutions, Audika a développé un protocole spécifique d'appareillage de l'enfant qui respecte complètement le rythme qui lui est propre tout en associant ses parents. Audika a également fait le choix des compétences en ne faisant appel qu'à des audioprothésistes spécifiquement formés à l'appareillage de l'enfant et en s'entourant des plus éminents spécialistes en la matière. L'intégration en 2003 au sein de son réseau des centres de Bernard Azéma (L'Aide Auditive), l'un des plus grands experts français de l'audition de l'enfant, s'est inscrit dans cette démarche. Aujourd'hui, le réseau Audikakids est constitué d'une vingtaine de centres en France dont deux à Paris.

Audikakids, un protocole rigoureux et un univers rassurant

Pour que l'enfant se sente en confiance dans cet univers paramédical, le protocole Audikakids prévoit que tout le processus d'appareillage, de tests et de contrôle se déroule systématiquement en présence des parents. Les audioprothésistes veillent à expliquer aux enfants le fonctionnement et le rôle des aides auditives.

Pour familiariser les plus jeunes avec l'objet, une aide auditive factice est fournie aux parents pour en parler avec leur enfant et le reste de la famille. Les aides auditives réelles ne sont remises aux parents qu'après quatre ou cinq rendez-vous. Viennent ensuite les périodes d'adaptation et de découverte des bruits et des sons. Il s'agit alors de laisser l'enfant réagir à son rythme, sans le brusquer, en évitant de le « tester » trop souvent. Des contrôles réguliers trois à quatre fois par an sont indispensables. Le suivi de l'enfant est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

L'orthophoniste y joue un rôle essentiel car il entraîne l'enfant à entendre les sons puis à les reconnaître, à écouter la voix, son rythme, sa mélodie, son intensité ; à écouter la parole, les mots, les syllabes ; à les reproduire, à jouer avec, à leur donner du sens et enfin à parler.



La presbycousie

après 50 ans





La presbyacousie après 50 ans

Dépister la maudition,
un enjeu sociétal majeur

○ ○ ● **Menée simultanément en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, une enquête EuroTrack révélait en 2009 que près de 7,6 millions d'adultes ressentent, en France, une perte auditive, soit 12,7 % de la population. La perte auditive apparaît ainsi comme le handicap le plus répandu en France. Des études réalisées précédemment par Audika auprès des plus de cinquante ans ont montré que 66 % d'entre eux estimaient ne pas entendre parfaitement. En tant que leader de la correction auditive, Audika se mobilise auprès des entreprises et des pouvoirs publics pour le droit au « Bien Entendre ».**

○ **La presbycousie, un phénomène naturel**

La presbycousie, pour l'audition, procède du même phénomène de vieillissement que la presbytie, pour la vue. Des signes de presbycousie peuvent se faire sentir autour de la cinquantaine. Cette diminution de la performance auditive est **principalement liée au vieillissement**, avec toutefois une certaine variabilité suivant les personnes (facteurs génétiques, mode de vie et exposition au bruit...). Elle est due à la dégénérescence progressive des cellules sensorielles (ciliées) chargées de transformer les sons en influx nerveux. Le nombre de neurones du nerf auditif diminue lui aussi : les informations parviennent donc beaucoup moins facilement au cerveau. Dans le même temps, l'ensemble des éléments de l'oreille externe et de l'oreille interne deviennent moins souples : les vibrations transmises aux cellules ciliées ne sont plus aussi précises. Au final, le cerveau ne reçoit plus les informations auditives que partiellement : les cellules interprétant les sons aigus étant les premières touchées, le registre de la voix des femmes et des enfants étant plus aigu, c'est souvent dans la conversation avec ceux-ci que les premiers troubles vont se manifester. A partir de 50 ans, on perçoit souvent moins bien la précision des syllabes, ce qui entraîne des difficultés de compréhension.

Des facteurs aggravants : les manifestations de la presbycousie peuvent survenir plus tôt quand, à cette baisse naturelle, se rajoutent des troubles antérieurs... d'ordre pathologique : passé d'otites répétées, otite chronique, surdité médicamenteuse, surdité brusque... liés au travail : exercice professionnel dans des milieux bruyants (industrie, mécanique, bâtiment ...) liés aux loisirs : chasse et tir, concerts et baladeurs ...

○ **Seulement 15 % des personnes souffrant d'un déficit auditif sont équipées**

Audika a largement contribué à développer l'information sur la presbycousie, plusieurs études ayant révélé que si le pourcentage de malentendants restait stable, le taux d'équipement avait tendance à stagner. **Il est donc urgent pour les entreprises comme pour les pouvoirs publics d'amplifier ce travail d'information pour lever les freins psychologiques qui subsistent pour le port d'aides auditives.**

Ce phénomène naturel de presbycousie n'aurait rien de dramatique s'il était pris en compte au même titre que le sont les problèmes de vue. Or non seulement les tests d'audition ne sont pas systématiques en France, singulièrement en médecine de travail, mais parmi les personnes

touchées conscientes de leurs problèmes d'ouïe, seulement 15 % recourent à une solution auditive. Or plus l'appareillage est tardif, plus l'audition se dégrade et plus il est difficile pour la personne de s'y adapter avec toutes les conséquences sociales et psychologiques que cela entraîne.

○ Retrouver une bonne audition et renouer avec le bien-être

Une baisse d'audition perturbe l'ensemble de la relation aux autres, dans la vie personnelle et plus encore dans la vie professionnelle. La fatigue qu'implique la nécessité de fournir un effort continu pour suivre une conversation peut conduire au repli sur soi-même et, inévitablement, à l'isolement voire à la dépression. Si le malentendant ne renonce pas au dialogue, alors ce sont les autres qui, forcément, finissent par se lasser d'avoir à répéter sans cesse les mêmes choses.

Fatigue accrue, agacement, irritabilité... **les effets d'une mauvaise audition sur le comportement sont largement sous-estimés.** De plus, mal entendre présente des dangers pour soi et pour les autres du fait notamment de la moindre vigilance aux signaux extérieurs ou de leur mauvaise interprétation.

Retrouver une bonne audition permet de retrouver un bon équilibre et confiance en soi. Mieux entendre, c'est mieux comprendre et donc mieux interagir avec son entourage professionnel et familial, retrouver le plaisir de la communication. Ainsi une meilleure audition rejaillit sur le moral et a un effet positif sur la mémoire, comme cela a été scientifiquement prouvé.

Sensibiliser les pouvoirs publics et les entreprises aux tests auditifs réguliers

Avec le concours des spécialistes, les pouvoirs publics et les entreprises se doivent d'être des relais actifs de cette démarche. Car si un trouble visuel est ressenti à chaque instant, la presbyacousie est beaucoup plus insidieuse, commençant à se manifester surtout dans des ambiances sonores bruyantes. Au fil des années, par un phénomène naturel d'usure, la perception des sons aigus qui permettent une bonne compréhension des mots s'amointrit, on a la sensation d'entendre mais de ne pas bien comprendre. Si les nombreuses gênes qui en découlent ne sont pas identifiées, la situation se dégrade, le risque d'isolement progresse, de simple gêne la presbyacousie devient handicap.

○ Une réalité qui s'impose face aux anciens préjugés

Signe encourageant de l'évolution des mentalités, l'enquête EuroTrack révèle que **86 % des utilisateurs se disent satisfaits des améliorations prodiguées par leurs aides auditives.**

Cette tendance positive peut s'expliquer par :

- les progrès spectaculaires des technologies dans ce domaine : à l'heure actuelle les aides auditives distribuées notamment par Audika sont minuscules, de plus en plus design et peuvent même être choisies en fonction de leur couleur. Conçues pour disparaître soit dans l'oreille, soit derrière l'oreille, elles sont donc parfaitement discrètes.
- la qualité de l'accompagnement effectué par les réseaux d'audioprothésistes d'Audika. Grâce à des actions d'information et de communication comme celles menées régulièrement par Audika, de plus en plus de personnes ont le réflexe de réaliser un test auditif.

- l'effet vertueux induit par le **confort des solutions actuelles** : les problèmes d'audition ont longtemps été vécus comme un tabou, car on parlait couramment de « prothèse auditive », terme obsolète et inapproprié qui renvoie à un handicap. Or il ne s'agit plus aujourd'hui de prothèses auditives, mais bien de « solutions d'aide auditive » qui pallient une baisse auditive en amplifiant les sons. Mieux supportées, elles sont davantage portées et donc plus efficaces. C'est pourquoi les audioprothésistes Audika suivent l'évolution de la rééducation de l'audition de leur client, en contrôlant et en ajustant les aides auditives, sur mesure.

De fait, plus l'appareil est récent, mieux l'aide auditive répond aux besoins de confort, plus positives sont les réponses des personnes équipées interrogées. Sachant qu'en France 68 % du parc auditif date d'avant 2007, on dispose d'une marge de progression importante.

- Les femmes ont généralement des « oreilles 10 ans plus jeunes » que les hommes au même âge.
- Chez les plus de 74 ans, la proportion de personnes entendant mal s'établit à 31,3 %.

○ Le dépistage, un enjeu de société

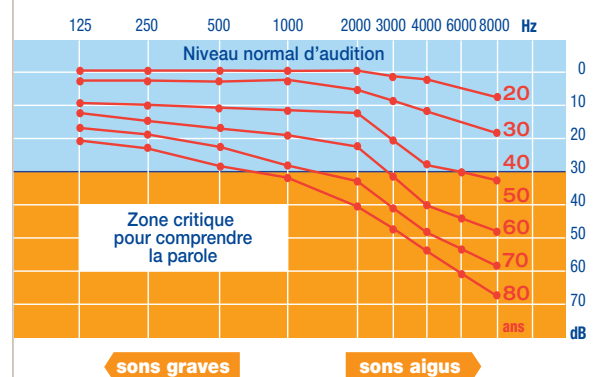
Au-delà des risques d'atteinte auditive en raison de l'exposition au bruit dans certains métiers, de plus en plus de personnes sont exposées aux nuisances sonores dans notre société (bruit ambiant, utilisation de baladeurs etc...). La qualité du dépistage des troubles de l'audition est donc essentielle pour assurer la mise en place précoce de l'accompagnement de la personne et éviter

ainsi les conséquences néfastes, professionnelles et familiales, du mal entendre. Plus tôt les signes de presbycousie sont détectés, mieux ce déficit auditif peut être corrigé.

Le dépistage de la presbycousie est un véritable enjeu de société, pour les personnes, les entreprises, les pouvoirs publics.

- **Les personnes** : chacun restera désormais actif plus longtemps et devra continuer à développer des relations sociales épanouies.
- **Les entreprises** : elles se voient chargées d'une responsabilité sociale qui les oblige non seulement à davantage prendre en compte les risques sanitaires liés au travail dans l'entreprise mais aussi à assurer le bien-être et l'autonomie de leurs salariés à tout âge. Cette prévention est à renforcer auprès des personnes handicapées : en effet, quand une déficience auditive survient ou se développe progressivement chez une personne handicapée, quelle que soit l'origine de son handicap, c'est un risque de sur-handicap qui complexifie le processus d'aide à l'autonomie.

Perte de l'audition en fonction de l'âge



- **L'Etat** : au-delà de son engagement avec les collectivités locales pour assurer, à l'horizon 2012, l'accessibilité de tous les services publics en matière de déficience auditive, il lui appartient, après avoir augmenté l'âge légal de départ à la retraite, de prendre en compte la problématique de la presbycusie liée aux populations actives seniors au même titre que les déficiences visuelles.

Plus largement, il est du ressort de l'Etat de sensibiliser l'ensemble des partenaires concernés et le grand public aux déficiences auditives à tous les âges de la vie (maternité, école, enseignement supérieur, emploi, emploi des seniors, personnes âgées devenues sourdes) et de rendre notre société accessible aux personnes sourdes ou malentendantes (accès à l'information et à la culture, téléphonie, développement des métiers de l'accessibilité).

○ **L'examen d'audiométrie**

L'oreille est un organe particulièrement fragile. D'où l'importance capitale de réagir dès les premiers signes d'un affaiblissement de l'ouïe. Si la gêne occasionnée par une mauvaise audition est diversement perçue selon les individus, l'ampleur de la perte auditive peut, elle, être établie de façon très précise. **Seul un examen de l'audition par un spécialiste ORL permet de mesurer exactement l'ampleur d'un déficit auditif, de diagnostiquer la presbycusie et**

de déterminer la nécessité ou non de s'équiper d'aides auditives. S'il est impossible de redonner de la souplesse à l'oreille, encore moins de régénérer des cellules ciliées en cas de déficience avérée, les problèmes d'audition liés à la presbycusie peuvent être facilement résolus par le port d'aides auditives en fonction de son degré de déficience :

- 120 dB - surdit  totale
- 90 à 120 dB - déficience profonde
- 70 à 90 dB - déficience s v re
- 40 à 70 dB - déficience moyenne
- 20 à 40 dB - déficience l g re
- 0 à 20 dB - audition normale

Bon   savoir

Dans tous les centres Audika, l'examen d'Audiom trie est gratuit.

En 2011, Audika a cr e **Audipass, premier service gratuit d'essai de solution auditive   domicile.** Ayant constat  que les freins   l'appareillage persistent (crainte de sifflement, difficult    se projeter dans sa vie quotidienne avec un appareil, manque de confort et d'esth tisme...) Audika s'est fix  pour objectif, gr ce   Audipass, de lever les r ticences infond es en mettant   disposition gratuitement un appareil auditif pendant 15 jours. Ce service exclusif vient en compl ment du protocole d'appareillage qui comprend la fourniture d'appareils auditifs derni re g n ration s lectionn s par Audika (miniaturisation extr me et confort) ainsi que l'accompagnement sur-mesure des futurs appareill s (r glages et suivi), autant de gages d'un appareillage r ussi.

Audika,

une sélection des meilleures
solutions auditives





Audika, une sélection des meilleures solutions auditives

Le bénéfice
des dernières innovations
technologiques
en toute sécurité et fiabilité

○ ○ ● **A travers son laboratoire de tests et le protocole d'appareillage partagé par l'ensemble des audioprothésistes de son réseau, Audika est en mesure de sélectionner les meilleurs produits auprès des principaux fabricants d'aide auditive du marché pour accompagner ses clients dans l'adoption d'une solution réellement adaptée à leurs exigences.**

○ **La force d'un réseau pour des solutions durables**

Avec les fabricants d'aides auditives, peu nombreux au niveau mondial, Audika a su instaurer au fur et à mesure de son développement, et aujourd'hui comme leader, des relations solides. Elles constituent une garantie pour ses clients de pouvoir bénéficier des dernières innovations technologiques en toute sécurité et fiabilité.

Ces matériels sont en effet testés en laboratoire par les techniciens d'Audika au fur et à mesure de leur mise sur le marché. Leurs qualités et la nature des progrès qu'ils apportent sont ensuite analysées par les audioprothésistes « en situation », ce qui permet de partager très rapidement un retour d'expérience utile à une adaptation optimale du produit, selon le profil des clients à équiper.

○ **Des systèmes de tests et de réglages performants au service du confort d'écoute**

Cherchant en permanence à anticiper les évolutions techniques des produits mis sur le marché, Audika s'est doté à chaque étape de systèmes de test spécifiques et exclusifs, à la pointe de la technologie. Depuis quelques années, la programmation des aides auditives sur ordinateur permet des réglages extrêmement précis, en fonction des résultats de tests acoustiques fournis par le système Audika.

Le dernier en date, l'Audirama qui équipe tous les centres Audika, donne la possibilité d'affiner les réglages des aides auditives en recréant des ambiances sonores de la vie courante, avec une installation acoustique diffusant des sons à 360°. Ainsi le client qui, idéalement, doit disposer d'une aide auditive adaptée à chacune de ses oreilles, pourra mieux percevoir d'où viennent les sons, à quelle distance se trouvent les personnes ou les objets, émetteurs de ce son. Une information essentielle pour la sécurité ou encore pour une bonne participation à une discussion de groupe.

○ **Un protocole d'appareillage multidimensionnel**

Le choix d'une aide auditive ne se fait pas uniquement sur des critères techniques. Les dimensions psychologiques et esthétiques doivent être prises en compte. Selon le mode de vie, personnel et professionnel, le profil psychologique, la situation de son client, l'audioprothésiste Audika va lui conseiller les aides auditives les mieux adaptées. Naturellement la plupart des personnes souhaitent s'équiper d'une solution discrète, voire invisible. C'est pourquoi la nouvelle gamme d'aides auditives proposées par Audika allie haute technologie numérique et miniaturisation extrême, garantissant ainsi confort d'écoute, bonne compréhension et discrétion.



Audipuces > Toucher la discrétion absolue !

Les Audipuces proposées par Audika sont d'année en année de plus en plus performantes, tout en offrant à ceux qui les portent une discrétion absolue. Elles s'adaptent efficacement à presque toutes les pertes auditives. Réalisées sur mesure d'après l'empreinte du conduit auditif, les audipuces sont fabriquées selon un procédé au laser qui garantit une adaptation parfaite dans l'oreille. Elles permettent la restitution la plus naturelle des sons.

Audipuce Nano : la plus petite aide auditive au monde

Grâce à la nanotechnologie, la qualité d'écoute est exceptionnelle dans la plus totale discrétion.

Audipuce Ultra : la technologie « 2 écouteurs » intégrée

Aujourd'hui, l'ultra puissance n'est plus réservée aux contours d'oreilles. En effet, grâce à la technologie « 2 écouteurs » intégrée dans cette Audipuce, les baisses auditives les plus importantes peuvent désormais être traitées avec une très grande discrétion.

Et en plus, l'Audipuce parle !

Si le client le souhaite, il peut se laisser guider par son Audipuce : une voix l'avertit qu'il faut changer la pile, le prévient de son prochain rendez-vous de contrôle, ou encore lui confirme le bon fonctionnement de son aide auditive grâce à un « auto-test ».

L'Audicom > Un nouveau système de communication Audika

L'Audicom, la communication totale

Grâce aux progrès de la technologie, l'Audicom offre tous les avantages d'une solution auditive parfaitement adaptée aux besoins de notre époque : c'est, à la fois, un appareil auditif et un appareil de communication « sans fil ».

Un appareil auditif high-tech

L'Audicom est, avant tout, une solution auditive très performante : avec son écouteur placé au creux de l'oreille, il permet de disposer d'un son très naturel. Lorsque la personne est équipée en stéréo, la synchronisation des deux aides auditives s'effectue automatiquement. Elle obtient ainsi une qualité d'écoute exceptionnelle de son « espace sonore » et une très bonne compréhension dans le bruit.

Un appareil de communication « sans fil »

Grâce à la technologie « Bluetooth », l'Audicom peut communiquer « sans fil » avec les équipements de tous les jours (s'ils disposent de la technologie Bluetooth) : téléphone portable, téléphone fixe, ordinateur, lecteur audio MP3, télévision... Pour cela, une petite télécommande permet la communication entre l'Audicom et ces équipements. Résultat : une parfaite qualité sonore et la possibilité, au téléphone, de parler à son interlocuteur grâce à un micro intégré à la télécommande. Le système peut fonctionner sans piles grâce à un principe de recharge.



Contact Presse

Agence « C'est dit, c'est écrit ! »

5, rue Laugier - 75017 PARIS

Sophie CORNET - Tél. : 01 58 56 66 66

58, avenue Hoche - 75008 PARIS - Tél. : +33 (0)1 55 37 30 25

AUDIKA - SA au capital de 283 500 € - RCS PARIS B 310 612 387 - TVA Intracomm. FR 77 310 612 387



Bien entendu !

www.audika.com